

RÈGLEMENT DE STATIONNEMENT

Afin de gérer efficacement les espaces de stationnement et d'optimiser le déneigement pendant l'hiver, voici les règles concernant l'utilisation du stationnement de l'immeuble.

- 1- Une seule place de stationnement par logement sera attribuée par le propriétaire pour les locataires possédant un véhicule à moins d'une disposition contraire inscrite dans le bail.
- 2- Les locataires ne possédant pas de véhicule n'ont pas droit à une place de stationnement.
- 3- Pour avoir une place de stationnement, le locataire doit fournir au propriétaire les informations suivantes :
 - a) Marque, modèle, année et couleur du véhicule
 - b) No. de plaque d'immatriculation
- 4- Il est défendu de stationner un camion, une roulotte ou une remorque.
- 5- Les locataires qui désirent une place de stationnement supplémentaire devront en faire la demande au propriétaire ou son représentant qui pourra en attribuer une selon la disponibilité.
- 6- Les frais pour un espace de stationnement supplémentaire seront de 25\$ par mois (sujet à changement). Un contrat de location, indépendant du bail, devra être signé avec le propriétaire à cet effet.
- 7- Il est interdit aux locataires de sous-louer, prêter ou échanger leur espace de stationnement.
- 8- Tout véhicule occupant un espace de stationnement sans permission sera remorqué aux frais du propriétaire du véhicule sans avis ni délai.
- 9- Tout véhicule qui n'est pas en état de marche sera remorqué aux frais du propriétaire du véhicule.
- 10- Le stationnement devra être libre de tout véhicule le lendemain d'une chute de neige de plus de 8 cm à partir de 8h00 matin jusqu'à ce que le déneigement ait été effectué.
- 11- Tout véhicule se trouvant dans le stationnement après 8h00 le lendemain d'une chute de neige de plus de 8 cm sera remorqué aux frais du propriétaire du véhicule sans avis ni délai.
- 12- Il n'y a aucun stationnement pour les visiteurs, veuillez aviser vos visiteurs qu'ils doivent stationner dans la rue sinon ils seront remorqués sans autre avis ni délai.

J'AI LU, JE COMPRENDS ET J'ACCEPTÉ LE PRÉSENT DOCUMENT ANNEXÉ

Adresse des lieux loués :

Signé à :

(Ville)

Signé le :

(Jour/mois/année)

LOCATEUR (OU SON MANDATAIRE)

LOCATAIRE(S)
